



À vos marques, prêts, compostez ! p.2

Papier et fier de l'être ! p.3

Interdiction des plastiques à usage unique p.4-5

Jetons moins, trions plus !

mars - avril 2021

83

Le SMITOM-LOMBRIC : syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marais - 63 communes - 305 000 habitants

L'ÉDITO



2021 est l'année d'une nouvelle dynamique pour le SMITOM-LOMBRIC !

Au mois de mai vous découvrirez une nouvelle formule du Journal du Lombric, plus moderne avec du contenu inédit.

2021 marque également la deuxième étape de la lutte contre le plastique à usage unique par le gouvernement. Nous vous disons tout ce que vous devez savoir dans le dossier en page 4.

À noter dans vos agendas, l'événement "Tous au Compost !" qui se tiendra du 27 mars au 10 avril 2021.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Franck Vernin
Président du
SMITOM-LOMBRIC

**Le Journal du Lombric
NOUVELLE FORMULE
EN MAI**



UNE PILE LITHIUM RESPONSABLE D'UN DÉPART DE FEU

En décembre dernier, un agent du centre de tri de Vaux-le-Pénil a été interpellé par de la fumée provenant du tapis de pré-tri : une pile au lithium commençait à prendre feu. En janvier, un incident identique a eu lieu au niveau du stock de déchets d'emballages à trier. Dans les deux cas, un agent a tout de suite eu les bons réflexes et a évité que le feu ne prenne de l'ampleur, auquel cas les conséquences auraient été désastreuses. Ces piles n'aurait jamais dû se retrouver au centre de tri.

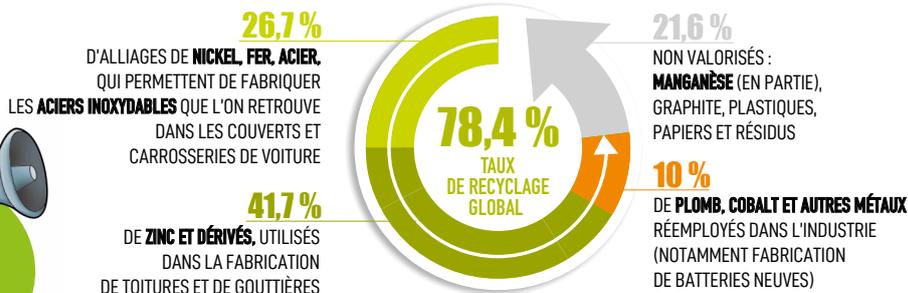
Que faire de ses piles et batteries usagées ?

Pour la sécurité des agents de tri et la protection de l'environnement, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter les piles et batteries à la poubelle ou dans le bac jaune à emballages.



Elles contiennent des produits très **toxiques** pour la santé et l'environnement et doivent donc être déposées dans des **contenants spécifiques** afin d'être recyclées en toute sécurité. Vous trouverez ces bacs spécifiques de collecte en magasin, dans votre déchèterie ou en mairie.

Recycler ses piles, c'est aussi **réduire notre empreinte environnementale** : les matières premières qui les composent (zinc, nickel, acier, fer etc.) permettront de fabriquer de nouveaux produits sans avoir à puiser dans les ressources naturelles.



source : corepile

Les consignes sur la gestion de vos déchets peuvent évoluer avec la situation sanitaire. Retrouvez toute l'actualité sur lombric.com et sur notre page **Facebook**.



LE JOURNAL DU LOMBRIC : Rue du Terre de Chérisy - 77000 Vaux-le-Pénil - Tél. : 01 64 83 58 60 - smitom@lombric.com - www.lombric.com - Dir. de publication : Franck Vernin / Rédactrice en chef : Stéphanie Clary / Ont participé à la réalisation de ce numéro : Vittorio Leonardo, les services communication et technique du SMITOM-LOMBRIC et leurs adhérents / ISSN 1299-4995

Vous ne recevez plus le Journal du Lombric ? Contactez-nous : smitom@lombric.com

INFOS PRATIQUES



Ouverture tous les jours y compris les jours fériés (à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) aux horaires habituels

**DU 1^{ER} AVRIL
AU 31 OCTOBRE 2021**

Semaine	15h - 19h
Samedi	10h - 19h
Dimanche	10h - 13h



Pour les déchèteries du Châtelet-en-Brie, d'Écuelles, de Vaux-le-Pénil et de Vulaines-sur-Seine

ouverture à 13h45 en semaine

voir conditions d'accès sur lombric.com



Au printemps, le service de collecte des déchets verts (en porte-à-porte ou en point d'apport volontaire), reprend :

— Communauté d'Agglomération —
Melun Val de Seine :

le 15 mars 2021



— Communauté de Communes —
Brie des Rivières et Châteaux :

le 15 avril 2021

sauf pour Fouju :

le 2 avril et interruption estivale du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre



— SMICTOM de la Région —
de Fontainebleau :

Pour les communes du SMICTOM de la Région de Fontainebleau, se référer directement à leur site smictom-fontainebleau.fr



— Grand Paris Sud —

Se référer directement à leur site grandparissud.fr



ÉDUCER POUR MIEUX CONSOMMER



La Convention Citoyenne pour le Climat, initiée par le Président de la République en octobre 2019, étudie cinq thèmes : se déplacer, se loger, se nourrir, produire et travailler et consommer.

Les 150 citoyen(ne)s tiré(e)s au sort débattent et définissent des mesures pour accélérer la lutte contre le réchauffement climatique. Son objectif : réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990). Pour cela, 149 propositions ont été retenues.

Concernant le volet consommation, c'est l'éducation qui prime : faire de la formation et la sensibilisation des leviers d'actions de la consommation responsable, notamment auprès des plus jeunes qui sont les futurs décideurs et consommateurs.

Le SMITOM-LOMBRIC est partenaire des établissements scolaires et propose des animations sur le tri, le gaspillage alimentaire et la consommation responsable, ainsi que des visites pédagogiques de ses installations de traitement.



+ d'infos : preventiondechets@lombric.com

À VOS MARQUES, PRÊTS, COMPOSTEZ !

Le Réseau Compost Citoyen organise la quinzaine Nationale du Compostage de Proximité appelée "Tous au compost !", qui se tiendra cette année du 27 mars au 10 avril 2021.

Créé en 2011, cet événement a pour objectif de sensibiliser les citoyens à la gestion des biodéchets afin de leur apporter des solutions pour respecter la planète : réduction des biodéchets, tri à la source et pratique du compostage. Le programme est à venir sur semaineducompostage.fr



Vous souhaitez vous procurer un composteur ?

- Habitants de la **Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine** et de la **Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux**, remplissez le formulaire sur lombric.com
- Habitants de **Grand Paris Sud**, appelez le **0 800 97 91 91**
- Habitants du **SMICTOM de la Région de Fontainebleau**, appelez le **0 800 133 895**



PAPIER ET FIER DE L'ÊTRE !



Saviez-vous qu'une simple feuille de papier pouvait avoir plusieurs vies ? Courrier, journal, magazine... Suivez le parcours de Papyrus, feuille de papier recyclée qui a vu du pays, et découvrez comment la crise papetière a impacté sa vie.

Il faut que je vous raconte. J'ai eu la peur de ma vie. J'ai poireauté 2 mois, écrabouillée entre un Paris Match froissé qui me bassinait avec ses 5 recyclages et un Picsou Magazine vantant ses 30 ans sur une étagère. D'habitude on me libérait plus vite.

C'est toujours pareil : je suis déposée dans une borne à papier, ensuite petite balade en camion vers le centre de tri où je papote quelques jours avec des amis et puis la Micheline vient me chercher. La Micheline c'est 44 tonnes de puissance... Mon camion chéri qui m'emmène à l'usine de recyclage.

La première fois, j'ai été surprise. Il faut dire qu'on nous maltraite un peu pendant le lifting. On arrive feuille de papier, on est mélangé à de l'eau et trituré, on devient bouillie (on dit "pulpe" à l'usine) et on ressort en belle feuille toute propre. Mais ce que je préfère, c'est quand le papetier me chatouille. Il suffit que je sois sur le dessus... Il vérifie la qualité avant de nous envoyer chez les imprimeurs.

Sans vouloir me vanter, j'en suis déjà à mon 3^{ème} tour ! Je suis née courrier du SMITOM-LOMBRIC. Je confirmais l'inscription d'une école à une visite d'usine. Ce que j'ai adoré, c'est que l'institutrice m'a donnée comme brouillon à une enfant. J'ai porté sur le dos un arc-en-ciel et une fleur pendant 2 semaines avant d'aller à mon 1^{er} lifting ! Là, je suis devenue un prospectus. L'horreur : balancée dans une boîte aux lettres sans considération et emmenée directement à la borne papiers sans même être lue ! Sur ce coup-là, je n'ai vraiment servi à rien ! Heureusement, ma 3^{ème} vie a été chouette : cahier d'école. Le stylo qui gratte le dos, c'est trop bon ! J'ai porté quelques ratures mais j'ai permis à un enfant d'apprendre à écrire "écologie" et ça m'a plu.

Et puis on m'a stockée. Longtemps. Toujours mes ratures entre les lignes mais l'encre qui commençait à s'effacer. On était coincé là à cause de ce que les humains appellent "la crise papetière". En écoutant bien, j'ai compris que la Chine a arrêté de traiter le papier européen. Résultat, on est beaucoup trop de candidats au recyclage dans les usines françaises et on nous sélectionne trop durement. Et puis comme on a moins besoin de papier, on ferme des papeteries. Moi, la Micheline m'emménait toujours à la Chapelle Darblay. Mais ma papeterie a fermé comme les autres. On ne m'avait jamais reproché de ne pas être assez belle. J'étais du papier et c'est tout. Au bout de 2 mois, j'ai même entendu que la seule solution serait de nous incinérer ; vous vous rendez compte ?!

Et puis soudain, la Micheline est revenue me chercher ! Le SMITOM-LOMBRIC a trouvé une solution ! Mais on n'a pas pris le même chemin que d'habitude. On est allé vers la Gironde. Et vous savez ce que je suis devenue ? Un tube de carton contenant une affiche de cinéma. La classe !



PORTRAIT

Monsieur Charleuf, habitant de Fontainebleau et gardien d'immeuble durant 18 ans, nous partage son expérience dans le tri et la réduction des déchets.



Quel rôle jouez-vous dans le tri des déchets ?

Avant que les bacs soient collectés par les ripeurs, je m'assure que le tri ait bien été effectué par les habitants afin d'éviter les refus de collecte, auquel cas j'effectue un nouveau tri à la main.

Quelles actions de sensibilisation avez-vous mis en place ?

J'ai affiché les consignes de tri et distribué des flyers de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets à chacun des habitants.

Avez-vous des anecdotes que vous souhaiteriez partager avec nous ?

Un jour en triant un bac, j'ai retrouvé un tableau de valeur avec son certificat d'authenticité. J'ai également trouvé des cartes de crédit que j'ai bien évidemment rendues à la propriétaire.



Retrouvez l'intégralité de l'interview sur lombric.com

**UN DOUTE,
UNE QUESTION ?**
SMITOM-LOMBRIC
www.lombric.com
ou
ou **0 800 814 910**
N° Vert (appel gratuit)



DOSSIER



Avec la crise sanitaire provoquée par le coronavirus, les plastiques à usage unique ont été produits en grande quantité. Pourtant, face à l'urgence climatique et pour lutter contre la pollution plastique, la France a fixé des objectifs pour les faire disparaître d'ici 2040. Ces objectifs sont prévus dans la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage pour une économie circulaire. Mais concrètement, où en sommes-nous dans sa mise en œuvre ?



La consommation responsable valorisée

La loi permet de faciliter les petits gestes du quotidien : le développement de la vente en vrac, la fourniture de contenants réutilisables et la possibilité d'apporter ses propres récipients en grande surface, une baisse du prix de vente des boissons à emporter lorsque le consommateur présente un récipient réutilisable. À noter également que, depuis le 1^{er} janvier 2021, les entreprises et établissements publics ne peuvent plus distribuer de bouteilles en plastique.

Des objectifs de réduction des emballages doivent figurer dans le cahier des charges des éco-organismes dont le non-respect sera sanctionné. Enfin, les consommateurs peuvent signaler aux éco-organismes des produits comportant un emballage qu'ils jugent excessif. Les éco-organismes ont jusqu'à 2022 pour mettre en place ce système d'alerte par voie électronique pour les consommateurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la vente de ces produits en plastique à usage unique est interdite *



- **Pailles**
- **Couverts** (couteaux, fourchettes, cuillères)
- **Touillettes**
- **Couvercles de boissons à emporter**
- **Boîtes à sandwich** (en polystyrène expansé)
- **Piques à steaks**
- **Tiges pour ballons**
- **Confettis**

Rappel : depuis 2020, les cotons-tiges et la vaisselle jetable en plastique ne sont plus commercialisés.

* Les distributeurs ont toutefois un délai de six mois pour écouler leurs stocks.

FOCUS SUR L'ÉLIMINATION DES MASQUES JETABLES

De plus en plus utilisés, les masques jetables sont aussi plus nombreux à être jetés dans la nature, la rue ou le bac jaune des emballages. Pour rappel, les masques ne se recyclent pas et jeter un masque sur la voie publique est passible d'une contravention de 68 euros. Ils ne sont pas biodégradables et mettront plus de 400 ans à s'éliminer dans la nature.

De trop nombreux masques usagés se retrouvent sur la chaîne de tri des emballages, ce qui pose des problèmes sanitaires et expose le personnel de tri à des risques de contamination.

Afin d'éviter la propagation du virus et protéger les agents de collecte et traitement des déchets, **vos masques sont à évacuer dans votre bac à ordures ménagères, dans un sac poubelle fermé.**



TOUS CES PRODUITS À USAGE UNIQUE ONT DES ALTERNATIVES DURABLES



Pailles : la solution la plus simple étant de s'en passer, vous pouvez vous orienter vers des pailles en inox si vous le souhaitez. Attention aux fausses alternatives "écologiques" : les pailles en papier par exemple, restent à usage unique. Le mieux étant de favoriser les produits durables.

Couverts : nos couverts traditionnels en inox restent la meilleure alternative. Que vous soyez en pique-nique, au bureau, sur une aire d'autoroute : vous pourrez les ranger dans un torchon en tissu ou une petite boîte une fois sales, avant de les laver.

Touillettes : la cuillère à café en inox fait l'affaire !

Confettis : si vraiment vous ne pouvez vous passer de confettis, sachez qu'il existe une alternative zéro déchet : réaliser des confettis biodégradables avec des feuilles mortes en les poinçonnant avec une perforatrice... Nous vous conseillons de vous armer de patience !

LA PAROLE AUX ADHÉRENTS DU SMITOM-LOMBRIC



Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Communes : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon

Grand Paris Sud

Communes : Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis



Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

Communes : Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Fontaine-le-Port (collecté par le SMICTOM), Fouju, Le Châtelet-en-Brie, Les Écrennes, Machault, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courty et Valence-en-Brie

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Communes : Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne (Écuelles, Épisy, Montarlot, Moret-sur-Loing, Veneux-les-Sablons), Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Mammès, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine



Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Recyclage des grands cartons

Vous avez des cartons et vous ne savez pas où les jeter ? Rien n'est plus simple !

S'ils ne sont pas trop grands, vous pouvez les mettre dans votre bac jaune (ou dans la borne enterrée mise à votre disposition) - en les découpant si besoin. **Un carton, pour être recyclé, doit être sec et ne doit pas être déposé à côté de votre bac car il ne sera pas collecté.**

Vous avez une quantité importante de cartons ? Ils sont trop grands ?

Alors n'hésitez pas à les déposer en déchèterie (renseignements au **0 800 814 910**). **Ils devront être exempts de tout contenu** (polystyrène et plastique).



➔ Renseignements : N° Vert 0 800 814 910



Grand Paris Sud

Grand Paris Sud est à votre écoute !

Vous résidez dans la commune de **Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple** ou **Vert-Saint-Denis** et vous vous posez des questions sur la collecte, le tri ou la réduction de vos déchets ?

La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud met à votre

disposition des outils de communication (guide tri, calendrier de collecte, sac de tri, stop-pub...).

Rendez-vous sur **grandparissud.fr** ou appelez-nous au N° vert **0 800 97 91 91**.



➔ Renseignements : N° Vert 0 800 97 91 91

Le meilleur déchet ? Celui que l'on ne produit pas !

En 10 ans, le volume de nos déchets ménagers a baissé de 2% grâce à une plus forte sensibilisation des populations. Un résultat encourageant mais qui peut encore être amélioré : **un français produit 580 kg de déchets ménagers à l'année, soit environ 1,5 kg par jour !***

En adoptant quelques gestes très simples, nous pouvons encore faire mieux !

- Privilégiez l'achat de produits en vrac et optez pour des sacs réutilisables,
- Évitez les produits à usage unique ou à courte durée de vie (gants et rasoirs jetables, lingettes, mouchoirs en papier...),
- N'hésitez pas acheter d'occasion vos meubles, livres, vêtements (dépôts-vente, vide-greniers, friperies, Recyclerie du Lombric...),
- Dans la mesure du possible, faites réparer un appareil en panne plutôt que de le renouveler systématiquement,
- Buvez de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille,
- Limitez le gaspillage alimentaire et lancez-vous dans le compostage !

*Source : Les Chiffres clés de 2020 - Ademe.fr

➔ **Renseignements : N° Vert 0 800 814 910**

#Forêt Belle

Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau accompagne les communes et les associations pour le ramassage des déchets dans la nature :

- Prêt de matériel (gants, gilets de sécurité, pince à déchets et sacs poubelles)
- Organisation de la collecte des déchets (prêt de poubelles pour le tri, ramassage des déchets encombrants pour la valorisation)
- Mise à disposition de documents de sensibilisation
- Mise en valeur de l'action par la communication



Ne manquez pas notre grand ramassage Forêt Belle qui se tiendra le week-end du 20 mars (événement à confirmer en fonction des mesures sanitaires).

Pour tout renseignement, contactez le SMICTOM au numéro vert (gratuit depuis un poste fixe) : **0 800 133 895** ou via le formulaire de contact de notre site internet : **smictom-fontainebleau.fr**

➔ **Renseignements : N° Vert 0 800 133 895**

TRUCS & ASTUCES DU LOMBRIC



Que faire de ses fruits et légumes trop mûrs ?

Parce qu'il serait dommage de jeter vos fruits et légumes trop mûrs ou abîmés, nous vous proposons 3 recettes simples pour leur offrir une seconde chance.

RECETTE N°1

Compote de fruits

Banane, kiwis, pommes, poires, framboises...
Épluchez-les, coupez-les en cubes et faites cuire 20 minutes à feu moyen dans une casserole avec un petit fond d'eau.

RECETTE N°2

Jus de fruits et légumes

Si vous avez une centrifugeuse ou un extracteur de jus, vous pouvez utiliser vos fruits et légumes abîmés. Une combinaison gourmande : carotte, orange, gingembre.

RECETTE N°3

Soupe de légumes

Épluchez et coupez en dés 400 g de potiron et 3 carottes. Faites-les cuire dans du bouillon jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Mixez le tout avec du lait de coco, des épices, du sel et du poivre.



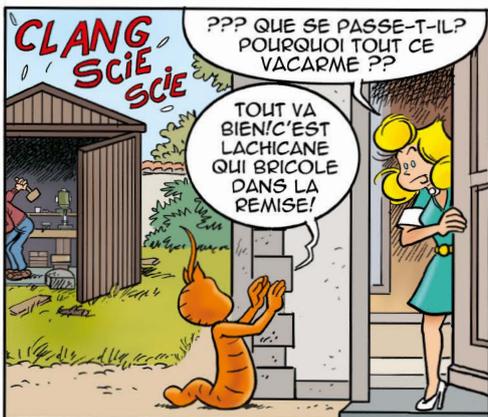
+ d'infos sur lombric.com

A
COLLECTIONNER !

LE LOMBRIC



PAR V. LEONARDO



V. LEONARDO - 57



Région
ile de France

CITEO



Le Journal du Lombric : à conserver ou à recycler

imprimé sur papier
100% recyclé

chez IMPRILITH - PRINGY

